

À l'attention de la Fondation de prévoyance 3a PostFinance

Données personnelles

N° de compte de prévoyance _____
Nom _____
Prénom _____
Date de naissance _____
Téléphone _____

Choix du fonds de prévoyance (un seul choix possible par ordre)

- PF Pension - ESG 25 Fund (n° ISIN CH0012056260) PF Pension - ESG 50 Fund (n° ISIN CH0012056203)
 PF Pension - ESG 75 Fund (n° ISIN CH0316793139) PF Pension - ESG 100 Fund (n° ISIN CH0484781684)

Ordre unique

- Montant de la souscription (achat)¹ CHF _____ Souscription (achat) avoir actuel total du compte prévoyance
 Montant du rachat (vente)² CHF _____ Rachat de la totalité du portefeuille²

¹ La souscription (achat) aura lieu dès la prochaine date d'exécution possible.

² Les produits sont crédités sur le compte prévoyance 3a.

Plan d'épargne en fonds

- Ouverture d'un plan d'épargne en fonds:
investir régulièrement l'avoir du compte prévoyance dans le fonds de prévoyance choisi
- Montant _____ première date d'exécution³ _____
dernière date d'exécution _____ jusqu'à révocation
- Périodicité de la souscription du fonds deux fois par mois⁴ mensuelle tous les deux mois trimestriel
- Annulation (résiliation du plan d'épargne en fonds)⁵

³ Si la date d'exécution tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié, la souscription (achat) sera exécutée à la prochaine date d'exécution possible.

⁴ La première date d'exécution doit se situer entre le 1er et le 15 du mois.

⁵ N'inclut pas la vente de parts de fonds de placement. Seuls les ordres d'achat réguliers peuvent être annulés.

Ordre permanent de placement en fonds

- Saisie d'un ordre permanent:
Placer tous les versements futurs sur le compte prévoyance 3a dans le fonds sélectionné. Est considérée comme un versement toute inscription au crédit sur le compte prévoyance 3a, bonifications d'intérêts comprises.
- Annulation d'un ordre permanent existant⁶

⁶ N'inclut pas la vente de parts de fonds de placement. Seuls les ordres d'achat peuvent être annulés.

Remarque concernant le conseil et le risque

Un fonds de prévoyance ne peut être souscrit que si j'ai bénéficié de conseils personnalisés de la part du conseiller / de la conseillère à la clientèle PostFinance ou si j'ai expressément renoncé à un entretien de conseil (renonciation au conseil, execution only).

J'ai reçu un conseil

À l'issue d'un conseil personnalisé dans une filiale PostFinance, j'ai reçu une proposition de placement écrite de PostFinance. Ma situation n'a pas changé depuis. Je confirme par ma signature que le conseiller/la conseillère à la clientèle PostFinance m'a informé(e) des risques généraux liés aux placements en fonds ainsi que des risques, de la nature du placement et des coûts relatifs aux investissements effectués. Le conseiller/La conseillère à la clientèle PostFinance m'a en outre remis les documents ci-après, dont j'ai pris connaissance et reconnais la force obligatoire: 1. La brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers», 2. La description du produit «Fonds de prévoyance avec le compte prévoyance 3a», 3. La feuille d'information de base et 4. L'aide-mémoire «Frais et indemnités de distribution pour les opérations de fonds» – et ce pour chaque fonds que j'ai souscrit. PostFinance vous déconseille de souscrire un fonds qui ne correspond pas à ses recommandations. L'ordre peut être exécuté uniquement si un conseil a bel et bien été effectué par PostFinance. Ces documents sont disponibles sur postfinance.ch/prevoyance-informations.

Je transmets l'ordre sans conseil (renonciation au conseil)

PostFinance ne vérifie ni l'adéquation, ni le caractère approprié de l'ordre. Le dépôt de l'ordre a lieu sans conseil. Par ma signature, je confirme être familiarisé(e) avec les opérations sur fonds de placement. Je connais notamment le fonctionnement et les risques des fonds de prévoyance. Je prends connaissance des documents ci-après et reconnais leur force obligatoire: 1. La brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers», 2. La description du produit «Fonds de prévoyance avec le compte prévoyance 3a», 3. La feuille d'information de base et 4. L'aide-mémoire «Frais et indemnités de distribution pour les opérations de fonds» – et ce pour chaque fonds que j'ai souscrit. Ces documents sont disponibles sur postfinance.ch/prevoyance-informations.

Les fonds de placement PF Pension - ESG 25 Fund, PF Pension - ESG 50 Fund, PF Pension - ESG 75 Fund et PF Pension - ESG 100 Fund sont soumis au droit suisse. Le fonds PF Pension - ESG 25 Fund est conforme aux dispositions de l'OPP 2. Conformément à l'art. 50, al. 4 OPP 2, la part en actions des fonds PF Pension - ESG 50 Fund, PF Pension - ESG 75 Fund et PF Pension - ESG 100 Fund est plus élevée que pour les fonds de prévoyance classiques. Les fonds PF Pension - ESG 50 Fund, PF Pension - ESG 75 Fund et PF Pension - ESG 100 Fund ne s'adressent donc qu'à des investisseurs disposés à prendre des risques et ayant la capacité de le faire. L'ordre doit parvenir par courrier à la Fondation de prévoyance 3a PostFinance. Si les données du formulaire sont incomplètes ou peu claires, l'exécution de l'ordre de fonds ne peut pas être garantie pour la prochaine échéance possible. La Fondation n'est pas responsable des éventuelles différences de cours qui en résultent. Je prends connaissance du fait que, dans le cadre de la vente de fonds de placement, PostFinance perçoit des indemnités de la part de tiers et je l'accepte. Je renonce expressément à les percevoir et accepte que PostFinance les retienne au titre de rémunération pour les prestations fournies. Les indemnités sont susceptibles de varier en tout temps. Les informations actuelles sont disponibles dans le document «Frais et indemnités de distribution pour les opérations de fonds» sur postfinance.ch/prevoyance-informations.

Des renseignements relatifs à l'application de la loi fédérale sur les services financiers (p. ex. autorisation d'exercer de PostFinance, coordonnées de l'autorité de surveillance et de l'organe de médiation) sont disponibles sur postfinance.ch/lsfin.

Lieu _____

Date _____

Signature _____

Veillez adresser le formulaire à:

Fondation de prévoyance 3a PostFinance
Case postale
CH-4002 Bâle